



Message d'intérêt public

Utilisation de l'eau potable

Considérant les conditions climatiques des dernières semaines et afin de maintenir le niveau sécuritaire des réservoirs municipaux d'eau potable, la Municipalité de Baie-des-Sables demande aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal de limiter l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur.

De plus, il interdit d'arroser les pelouses, de remplir les piscines et les spas, de laver les véhicules et les stationnements.

Afin de maintenir la ressource essentielle qui est l'eau potable, nous vous remercions de votre collaboration.

La direction